L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 MAI 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Éditeurs-Propriétaires :
D. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DÜVERGER. H. MARRY.
N° 23, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
JEUDI MATIN, 19 MAI 1853.

POUR AVOCAT DE DISTRICT :
EDWARD J. CARMELL.

EUROPE

Le steamer *Hermann* est arrivé à New-York le 11 de ce mois avec des dates de Liverpool et de Southampton jusqu'au 27 avril. Le *Cambria* est arrivé à Halifax le même jour avec des nouvelles de trois jours plus récentes.

Les commissaires envoyés par le gouvernement anglais à la grande Exposition de New-York se rendront en Amérique à bord d'une frégate à vapeur.

Une enquête a eu lieu au sujet de la saisie des fusées de guerre dans une maison qui, dit-on, avait été auparavant occupée par Kossuth. Il n'a rien transpiré dans l'instruction qui intéresse le gouvernement de la Hongrie. M. Hale refuse de donner aucune explication et de déclarer pour qui il préparait les fusées saisies. Kossuth a publié une lettre dans laquelle il dit que sa maison est entourée d'espions. Il a également adressé à la Chambre des Communes une lettre dans laquelle il déclare qu'il n'a point de matériel de guerre en Angleterre, mais qu'il possède dans d'autres pays des armes et des munitions et qu'il compte bien un jour renouveler la guerre contre l'Autriche pour reconquérir son justes droits de la Hongrie.

Lord Clarendon a déclaré à la Chambre des Lords que le gouvernement anglais était pénétré de la nécessité de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman, et que les démarches faites par la Russie ne devaient point inspirer d'inquiétudes aux amis de la paix.

Le débat sur le budget a commencé à la Chambre des communes, et l'opinion générale dans le commerce est qu'il sera adopté à une faible majorité.

Le bill des réserves canadiennes a été vote par la chambre des lords.

Lord Palmerston a annoncé que Kossuth ne serait point poursuivi pour l'affaire des fusils.

Une discussion a eu lieu à la chambre des lords sur les améliorations introduites dans la navigation par le lieutenant Maury. La chambre exprime le mécontentement à cause l'exemple des Etats Unis.

On sait déjà que l'insurrection de Fribourg a été réprimée. Le colonel Perrier était à la tête du mouvement, il a été fait prisonnier après plusieurs engagements, et la tranquillité a été enfin rétablie. Fribourg a été mis en état de siège, et le colonel Perrier condamné à trente ans de prison. Un grand nombre d'arrestations ont eu lieu. On dit chefs de l'insurrection, comme Carrat, a été tué.

Le gouvernement français a accordé, en Algérie, une grande étendue de terrains aux émigrants suisses.

Une compagnie pour la pêche de la baleine s'est organisée au Havre.

Les explications de lord Clarendon sur les affaires d'Orient ont rétabli la confiance à la Bourse de Paris, et cette confiance a encore été accroissée par le rappel de la flotte française de Salamine.

Un projet de loi accordant 400,000 livres pour secourir les entes ombardés a été adopte par un comité de la Législature de Piémont.

Une lettre de Constantinople annonce que lord Stratford de Radcliffe a donné au divan l'assurance de la protection de l'Angleterre dans le cas où l'intégrité de l'empire ottomane serait menacée.

Le blocus de la côte d'Albanie a cessé.

La ville de Jerusalem vous apprennent qu'une rixe entre les Grecs et des Arméniens a éclaté le jour des Rameaux dans l'église du Saint-Sépulchre. Il y a eu des blessés de part et d'autre.

Le choléra a fait de nouveau son apparition à Moscou.

En Espagne un décret royal recommande la revision du tarif. Des lettres de Madrid donnent les détails suivants sur les démarches faites par le général Lersundi pour la formation du cabinet. Il avait commencé par une visite à M. Alexandre Mon, ancien ministre des finances et essaie lui proposer formellement de faire partie de nouveau cabinet, il lui avait fait quelques ouvertures sur ses intentions et sur le caractere de sa politique. La démarche de M. Lersundi avait été parfaitement accueillie par M. Mon, qui l'avait engagé à voir incontinent M. Martinez de la Rosa; et ce qui a eu lieu. Il paraît certain que le général Lersundi a offert à M. Martinez de la Rosa la présidence du futur conseil des ministres, et pour le décider à accepter, il lui a déclaré que le nouveau cabinet serait constitué dans une pensée de conciliation, de tolérance et de moralité. Le général aurait dit « Ces trois mots sont la base de nos programme, et aucune considération ne m'y fera manquer » M. Martinez de la Rosa a décline les propositions du général Lersundi, et il a renoncé à toutes ses instances. On assure que M. Martinez de la Rosa a laissé voir qu'il ne voudrait pas prendre un cabinet dont les membres étaient deux choisis, et qui seraient indépendants de lui sous tous les rapports, ayant leur point d'appui dans d'autres régions égales ou supérieures à la sienne. l'ancien président du Congrès a même indiqué un ou deux noms, parmi ceux qui figurent sur la liste du général, comme ne pouvant se concilier avec ses propres antécédents et sa position personnelle. M. Martinez de la Rosa, comme M. Mon, a d'ailleurs promis au général Lersundi son appui dans toutes les occasions et dans toutes les circonstances, tant qu'il resterait fidèle à son programme et que la politique du cabinet ne sortirait pas des voies légales et constitutionnelles.

M. Bermudez de Castro, auquel était destiné le portefeuille des finances, s'est rendu à son tour chez M. Martinez de la Rosa, et il a exprimé les propositions et les instances du général Lersundi. Il a pas mieux réussi. M. Martinez de la Rosa s'est montré inflexible.

Le refus de cet homme d'Etat qui jouit en Espagne d'une si haute considération accorde à la noblesse de son caractere au moins autant que à son talent, ce refus n'était point également approuvé par tous ses amis politiques. Plusieurs d'entre eux, tout en reconnaissant justice à la haute moralité que a dicté le refus de M. Martinez de la Rosa et a sa scrupuleuse susceptibilité, auraient voulu que, dans de si graves circonstances, il cédât un peu de la rigidité de ses principes, et qu'il consentît à découvrir du projet de son nom le ministere formé par le général Lersundi. Le programme du ministere, disent-ils, est excellent sans doute, et nous croyons que le général est sincere, mais enfin ce n'est qu'un programme, et a peu de chose près tous les programmes se ressemblent, les programmes ne valent que ce que valent ceux qui les appliquent. Et bien, la présidence de M. Martinez de la Rosa était un acte significatif qui isolait, par cela même de toute équivoque, la pensée morale, de bienne légale et constitutionnelle que l'on nous fait espérer. Le grand mérite de M. Martinez de la Rosa, c'est qu'il n'a pas besoin de promettre, sa vie tout entiere en dit plus que tous les discours et tous les serments. Le choix d'un tel président du conseil était la déclaration formelle que le nouveau ministere marquait avec le polonaise gouvernement de la Reine, dont l'origine constitutionnelle n'était si justement alarmée. Les saisies amis de M. Martinez de la Rosa ont adopte pleinement ses motifs et cet acte qui en situation sera plus actif, si le général Lersundi reste président du ministere formé par lui.

En Hollande, la seconde Chambre des Etats Généraux a été dissoute par le roi et une nouvelle élection ordonnée pour le 17 mai. Les nouveaux ministres ont publié leur programme.

La conférence du nouveau cabinet danois a été publiée.

Des troubles ont éclaté en Syrie.

COMMERCE ENTRE LA NILE-ORLEANS ET LE MEXIQUE.—Nous sommes heureux d'annoncer que les propriétaires du steamer *Texas* ont résolu de faire du feu de 30 cents à 50 cents le pied cube. Jamais, encore, si nous ne nous trompons, navire à voiles ailes a Vera-Cruz, n'a établi aux tarif sur ce chiffre aussi faible. MM. Harris et Morgan n'ont pas voulu devant ce sacrifice dans l'espoir de décider les marchands mexicains à faire leurs approvisionnemens sur le marché de la Nile Orléans. Leur attente se réalisera très probablement, car les négociens de Vera Cruz et de Mexico se tardent pas à reconnaître les avantages qui offre notre place. Le tête sur les espèces a été également réduit de 1 4 1/2 pour cent. Les compagnies d'assurances ont de leur côté réduit leur taux sur les steamers de Lous chaque à un demi pour cent.—Il est donc à espérer que les négociens du Mexique renoncent à la Nile Orléans le prêt reace sur le Nord. Nous avons lui tous ce qu'ils vont maintenant chercher à New-York, et la diminution dans le taux du fret et de l'assurance est une considération qui doit faire pencher la balance en notre faveur.

LA CATASTROPHE DE NORWALK.—Le *Jury* envoyé par le coroner pour s'informer des causes de la catastrophe de Norwalk, a fait un long rapport dans lequel, après trois jours de recherches et revues, il conclue en attribuant le désastre à la négligence et à la témérité de mécanicien. Le *Jury* regrette à ce sujet de n'avoir point pu obtenir le nombre de convoi en arrivant à la gauche où la rapidité devient un dangereux d'avoir point cet attention au signal d'avertissement d'avoir dédié se trale une vitesse de vingt milles quand l'hospitalité des rails est communément établissement du mécanicien de la locomotive. Le mécanicien a cependant été acquitté de toute accusation.

Le *Jury* a cependant exprimé le vœu que le mécanicien Wilson de l'avoir assisté en prison. Wilson a été envoyé devant la Première Cour de District.

PREMIER COUR DE DISTRICT—Juge Larue.—La Première Cour de District s'est occupée hier de l'affaire de Edward Rissel, accusé d'avoir, le 15 juin 1852, voulu assassiner M. Antoine Mascaro, dans la rue Morales. Le jury a rendu un verdict de culpabilité.

Bernard Lagarde, cité comme étant le même accusé a été jugé, et mort, il y a quelque temps dans la Prison de cette ville.

L'avocat de District n'a pas trouvé les à poursuivre M. B. Conroy, accusé d'abus de confiance.

DEUXIEME DISTRICT—Il n'a comparu hier, devant la seconde Chambre de District, que des individus accusés d'avoir troublé la paix et de s'être ivres.

BLESSE—Un individu nommé James Gallagher a été recueilli, mardi soir, mort, au coin des rues Orléans et Chalmette; il a été blessé de grave blessure qu'on suppose lui avoir été faite au lac.

FRANCIS CLARKE—Francis Clarke, qui a été frappé d'un coup de rapide mardi, rue Bienville, et dont on croyait la blessure grave, est maintenant presque hors de danger.

CANADA.—Nous lisons dans les journaux canadiens du 5 courant :

Le général Rowan est arrivé à Quebec ce matin, avec son état major, sur le vapeur *Quebec*. Ses troupes ont débarqué, le 3 courant, le jourd'hui l'artillerie royale et le 34e regiment.

Le transport a vapeur le *Simon* venant de Malte avec la première division du 2e regiment, dont le reste 700 hommes, entre 30 officiers, 60 sous officiers, avec 43 hommes et 100 enfants), est arrivé à Halifax le 3 avril. Le reste du regiment forment 300 hommes, devait s'embarquer sur le transport *Anne Marie* pour la même destination. Six compagnies du 76e sont venus sur le *Cambria* et *Hyperia* et sont remplacer dans le New-Brunswick le 72e, dont l'*Hyperia* a ramené la première division à Halifax. Six compagnies du 97e sont arrivées à bord du steamer *Simoon* pour Portsmouth.

—Un trois mats barque, du port de 350 tonneaux, doit recommencer à Kingston pour le capitaine Graham, et nommé le *Chevalier*, chargé de matériaux à Toronto pour y construire. Il prendra environ 3000 barils de farine, 200 barils de lard, 30 barils de rendoux et de beurre, etc., le tout équivalent à environ 1000 barils. Il prendra aussi grandes quelques passagers. Le prix du passage est fixé à 2 15.

Le 6 avril. Rien ne nous plus intéressé dans le voie de Saint-Laurent lorsqu'il a une marine commerçant directement avec l'Europe.

UN DAUPHIN A MOITIE PERDU.—Il surgit au dauphin tous les ans, mais celui découvert par M. Hanson, Pittsburg & Cie, paraissait prendre dans public américain. Or, voici que la mere du Rev. Eleazar Williams vient porter un coup fatal au prétendu Louis XVII. La pauvre femme entrée sans doute de peu de cause fait d'elle son fils le révérend, a fait publier l'affidavit suivant :

« ETAT de New-York, } S. S.
« Comté de Franklin, }

« Par devant moi, le soussigné, J'ai des jages de paix dans et pour ledit comté, a comparu en personne Marie Anne Williams, à laquelle ayant prêté serment, déposa et dit qu'elle est âgée de plus de quatre-vingts ans, mais qu'elle ne connaît pas son âge exact, qu'elle est la veuve de Thomas Williams et la mère de Marie, de Eleazar Williams; qu'elle est informée de son prénom lorsque elle a été baptisée à Caughnawaga; qu'en temps de ses naissances, en temps, il était parfaitement sain de corps et d'esprit, et que ce sont donc ses propres paroles, et que ses enfants, qu'il est ses